

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2021

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Tiff Macklem

Ottawa (Canada)
4 novembre 2021

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	7,3	6,5
Prêts et créances	3 et 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		29 604,2	155 317,6
Autres créances		5,9	6,3
		29 610,1	155 323,9
Placements	3 et 4		
Bons du trésor du gouvernement du Canada		3 786,8	51 750,2
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		122 566,4	105 979,0
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		276 519,9	202 369,1
Obligations hypothécaires du Canada		9 591,0	9 660,9
Autres obligations		16 547,2	14 399,6
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat		28 594,2	3 775,8
Autres titres		108,5	3 344,1
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		481,8	486,1
		458 195,8	391 764,8
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	3 et 4	8 019,2	-
Immobilisations	5		
Immobilisations corporelles		535,3	568,2
Immobilisations incorporelles		106,4	83,1
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués		42,1	45,4
		683,8	696,7
Autres éléments d'actif	6	174,6	41,5
Total de l'actif		496 690,8	547 833,4
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	3	111 850,4	106 925,0
Dépôts	3, 4 et 7		
Gouvernement du Canada		60 631,4	80 559,0
Membres de Paiements Canada		285 387,6	345 664,3
Autres dépôts		9 718,9	9 877,2
		355 737,9	436 100,5
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 et 4	27 503,1	3 000,8
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	3 et 4	-	29,3
Autres éléments de passif	3 et 8	1 009,3	1 199,7
Total du passif		496 100,7	547 255,3
Capitaux propres	10	590,1	578,1
Total du passif et des capitaux propres		496 690,8	547 833,4



Le gouverneur,
Tiff Macklem



La chef des finances et chef comptable,
Coralia Bulhoes, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

		Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	Note	2021	2020	2021	2020
Produits					
Produits d'intérêts					
Placements comptabilisés au coût amorti		449,7	542,7	1 370,0	1 648,7
Placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		555,5	162,9	1 358,4	202,0
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		28,3	255,1	262,8	572,9
Autres sources		-	1,4	-	9,0
		1 033,5	962,1	2 991,2	2 432,6
Charges d'intérêts					
Dépôts		(208,8)	(252,5)	(660,8)	(555,5)
Autres		(10,7)	-	(22,4)	-
		814,0	709,6	2 308,0	1 877,1
Produits d'intérêts nets		814,0	709,6	2 308,0	1 877,1
Dividendes		-	-	8,7	-
Autres produits		2,1	1,6	5,2	4,6
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	3	-	-	-	-
Total des produits		816,1	711,2	2 321,9	1 881,7
Charges					
Frais de personnel		91,2	82,3	272,9	243,1
Billets de banque – Recherche, production et traitement		21,0	19,7	56,7	34,5
Coûts afférents aux immeubles		8,7	6,3	22,6	19,6
Technologie et télécommunications		21,3	22,1	67,7	67,5
Amortissements		16,5	15,2	49,2	45,8
Autres charges d'exploitation		17,9	16,1	52,4	50,2
Total des charges		176,6	161,7	521,5	460,7
Résultat net		639,5	549,5	1 800,4	1 421,0
Autres éléments du résultat global (perte)					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	55,4	22,6	395,8	(195,1)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		2,5	15,3	(4,3)	67,2
Autres éléments du résultat global (perte)		57,9	37,9	391,5	(127,9)
Résultat global		697,4	587,4	2 191,9	1 293,1

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2021		5,0	25,0	100,0	441,3	-	-	571,3
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	639,5	639,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	16,3	39,1	55,4
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	2,5	-	-	2,5
		-	-	-	2,5	16,3	678,6	697,4
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(678,6)	(678,6)
Solde au 30 septembre 2021		5,0	25,0	100,0	443,8	16,3	-	590,1
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2020		5,0	25,0	100,0	452,2	-	-	582,2
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	549,5	549,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	-	22,6	22,6
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	15,3	-	-	15,3
		-	-	-	15,3	-	572,1	587,4
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(572,1)	(572,1)
Solde au 30 septembre 2020		5,0	25,0	100,0	467,5	-	-	597,5

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2021		5,0	25,0	100,0	448,1	-	-	578,1
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	1 800,4	1 800,4
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	16,3	379,5	395,8
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	(4,3)	-	-	(4,3)
		-	-	-	(4,3)	16,3	2 179,9	2 191,9
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(2 179,9)	(2 179,9)
Solde au 30 septembre 2021		5,0	25,0	100,0	443,8	16,3	-	590,1
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2020		5,0	25,0	100,0	400,3	-	-	530,3
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	1 421,0	1 421,0
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	-	(195,1)	(195,1)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	67,2	-	-	67,2
		-	-	-	67,2	-	1 225,9	1 293,1
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(1 225,9)	(1 225,9)
Solde au 30 septembre 2020		5,0	25,0	100,0	467,5	-	-	597,5

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Intérêts reçus	1 018,9	951,7	5 104,1	2 501,5
Dividendes reçus	8,7	-	8,7	-
Autres produits reçus	1,6	1,0	6,0	5,9
Intérêts versés	(217,2)	(252,9)	(681,9)	(553,9)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(127,4)	(125,3)	(456,2)	(371,2)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	11 176,4	871,7	(80 362,6)	402 107,8
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(1 397,1)	(14 795,2)	(19 597,1)	(263 242,9)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	4 420,8	50 212,9	144 838,7	93 707,3
Produit net de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	2 116,5	532,1	24 502,3	532,1
Avances remboursées par les (versées aux) membres de Paiements Canada	-	455,3	-	(150,0)
Achats d'Obligations hypothécaires du Canada	-	(1 694,0)	-	(8 162,9)
Achats d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	(28 863,9)	(71 471,2)	(125 266,5)	(152 809,1)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	6 305,4	4 988,8	17 445,1	4 988,8
Achats d'autres obligations	-	(4 786,1)	(4 491,6)	(10 049,4)
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations	733,0	-	1 388,4	-
Produit de la vente d'autres obligations	-	-	10,1	-
Achats d'autres titres	-	(3 717,2)	-	(62 553,0)
Produit de l'arrivée à échéance d'autres titres	574,4	7 640,0	3 229,1	55 524,8
Versement découlant des conventions d'indemnisation	-	-	(0,1)	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	(4 249,9)	(31 188,4)	(34 323,5)	61 475,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	-	-	-	(33 228,6)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	-	-	-	48 725,8
Bons du Trésor du gouvernement du Canada arrivés à échéance (achetés), nets	7 799,9	35 905,6	48 277,3	(70 246,0)
Achats d'obligations du gouvernement du Canada	(9 348,8)	(13 601,8)	(29 046,1)	(29 212,0)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	4 356,1	5 980,0	12 329,4	14 180,0
Achats d'Obligations hypothécaires du Canada	-	-	-	(499,7)
Entrées d'immobilisations corporelles	(3,1)	(7,0)	(8,0)	(18,0)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(9,5)	(7,1)	(28,2)	(19,8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	2 794,6	28 269,7	31 524,4	(70 318,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation nette des billets de banque en circulation	2 081,0	2 918,4	4 925,4	9 889,8
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(625,0)	-	(2 122,9)	(1 043,3)
Paiements liés aux obligations locatives	(0,8)	(0,8)	(2,5)	(3,8)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	1 455,2	2 917,6	2 800,0	8 842,7
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	0,1	0,1	(0,1)	0,2
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	-	(1,0)	0,8	0,4
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	7,3	7,8	6,5	6,4
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	7,3	6,8	7,3	6,8

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2021

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie et gère les programmes d'emprunt public ainsi que les réserves de change.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue un élément important du passif de son bilan. La Banque investit une partie du produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada acquis sur une

base non concurrentielle sur le marché primaire. La Banque utilise également une partie de ce produit pour exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seignuriage ». Ces produits d'intérêts fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Les recettes de seignuriage servent à financer à la fois les opérations et les réserves. Le résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 4 novembre 2021.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et les avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, dépenses et revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés (ou désignés) qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de 2020 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables essentielles depuis les états financiers annuels de 2020.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	7,3	*
Prêts et créances			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	29 604,2	29 617,8
Autres créances	Coût amorti	5,9	*
		29 610,1	*
Placements			
Bons du trésor du gouvernement du Canada	Coût amorti	3 786,8	3 787,0
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	122 566,4	125 056,5
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
	Juste valeur par le biais du résultat net	271 352,3	271 352,3
Obligations du gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	5 167,6	5 167,6
Obligations à rendement réel			
		276 519,9	276 519,9
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	9 591,0	9 447,3
Autres obligations			
	Juste valeur par le biais du résultat net	16 371,9	16 371,9
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	175,3	175,3
Obligations de sociétés			
		16 547,2	16 547,2
	Juste valeur par le biais du résultat net et coût amorti	28 594,2	28 594,6
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat			
Autres titres			
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	Coût amorti	108,5	108,5
	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	481,8	481,8
Actions de la BRI			
		458 195,8	460 542,8
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	8 019,2	8 019,2
Passifs financiers			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	111 850,4	*
Dépôts	Coût amorti	355 737,9	*
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	Coût amorti	27 503,1	*
Autres passifs financiers	Coût amorti	705,7	*

* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance

Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1

Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence

Niveau 2

Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3

Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Complément d'information

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie décrite plus haut, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Au 30 septembre 2021				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	269 444,3	1 908,0	-	271 352,3
Obligations à rendement réel	4 816,9	350,7	-	5 167,6
Obligations provinciales	13 852,3	2 519,6	-	16 371,9
Obligations de sociétés	13,3	162,0	-	175,3
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	26 960,0	-	-	26 960,0
Obligations provinciales	915,7	190,2	-	1 105,9
Actions de la BRI	-	-	481,8	481,8
Total	316 002,5	5 130,5	481,8	321 614,8

Le tableau suivant compare la juste valeur au 31 décembre 2020.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Au 31 décembre 2020				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	198 138,3	699,3	-	198 837,6
Obligations à rendement réel	3 183,0	348,5	-	3 531,5
Obligations provinciales	11 548,7	2 670,9	-	14 219,6
Obligations de sociétés	13,7	166,3	-	180,0
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	2 310,2	-	-	2 310,2
Obligations provinciales	679,2	92,6	-	771,8
Actions de la BRI	-	-	486,1	486,1
Total	215 873,1	3 977,6	486,1	220 336,8

Il est possible que des transferts de titres évalués à la juste valeur soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les transferts suivants ont été effectués au 30 septembre 2021 :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	669,4	1 894,6	3 099,1	4 313,8
Obligations à rendement réel	701,6	-	1 259,9	1 037,2
Obligations provinciales	201,2	420,6	1 147,8	1 195,9
Obligations de sociétés	-	21,8	23,3	33,0
Total	1 572,2	2 337,0	5 530,1	6 579,9

Les transferts au 30 septembre 2020 se chiffrent comme suit :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations provinciales	3 815,7	-	3 815,7	-
Obligations de sociétés	16,7	-	16,7	-
Total	3 832,4	-	3 832,4	-

Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat

Le tableau suivant indique la juste valeur et la valeur comptable des titres qui ont été prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat.

	30 septembre 2021		31 décembre 2020	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Obligations provinciales prêtées	1 105,9	1 105,9	771,8	771,8
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Bons du trésor du gouvernement du Canada	275,9	275,8	694,0	693,8
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	252,8	252,5	-	-
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	26 960,0	26 960,0	2 310,2	2 310,2
Total	28 594,6	28 594,2	3 776,0	3 775,8

La juste valeur des actifs détenus en garantie des obligations provinciales prêtées totalisait 1 160,3 millions de dollars (810,7 millions de dollars au 31 décembre 2020), soit 104,9 % (105,0 % au 31 décembre 2020) de la juste valeur des titres prêtés.

Le passif associé aux bons du Trésor du gouvernement du Canada et aux obligations du gouvernement du Canada – marchés primaire et secondaire vendus dans le cadre de conventions de rachat se chiffre à 27 503,1 millions de dollars (3 000,8 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

	Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada				
	Actif connexe		Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif	
	Coût amorti	Juste valeur			
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	311 250,0	303 479,9	7 770,1	7 782,4	(12,3)
Obligations provinciales	17 728,1	17 477,8	250,3	251,6	(1,3)
Obligations de sociétés	174,1	175,3	(1,2)	0,2	(1,4)
Solde au 30 septembre 2021	329 152,2	321 133,0	8 019,2	8 034,2	(15,0)

Le tableau suivant compare les valeurs au 31 décembre 2020.

	Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada				
	Actif connexe		Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif	
	Coût amorti	Juste valeur			
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	204 728,2	204 679,3	48,9	367,3	(318,4)
Obligations provinciales	14 915,9	14 991,4	(75,5)	0,1	(75,6)
Obligations de sociétés	177,3	180,0	(2,7)	-	(2,7)
Solde au 31 décembre 2020	219 821,4	219 850,7	(29,3)	367,4	(396,7)

Gains (pertes) nets sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	(1 692,4)	(55,8)	(7 721,2)	368,5
Obligations provinciales	(17,4)	19,7	(325,8)	45,5
Obligations de sociétés	(0,2)	1,2	(1,5)	1,8
Dérivés – conventions d'indemnisation	1 710,0	34,9	8 048,5	(415,8)
Total	-	-	-	-

Les gains et pertes nets découlant des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans le tableau ci-dessus. Les pertes nettes sur les actifs financiers, qui sont de 8 048,5 millions de dollars, ont été contrebalancées par des gains nets de 8 048,5 millions de dollars sur les dérivés. Les gains et pertes réalisés au cours des neuf premiers mois de 2021 totalisent 0,1 million de dollars (néant pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020).

Pertes de crédit attendues

La définition et la méthode de calcul des pertes de crédit attendues sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le modèle relatif aux pertes de crédit attendues, selon IFRS 9, s'applique à tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada, de titres de dette des provinces pour lesquels le gouvernement du Canada indemnise pleinement la Banque en cas de perte de crédit, et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'avait pas inscrit de perte de crédit attendue liée à ces instruments au 30 septembre 2021 (néant au 31 décembre 2020), car le montant était jugé négligeable. Par nature, l'estimation des pertes de crédit attendues est soumise à l'incertitude relative à la mesure. La Banque continuera à revoir ses jugements et hypothèses pour déterminer si l'estimation de ces pertes a changé. Aucun montant n'était en souffrance ni déprécié au 30 septembre 2021 (néant au 31 décembre 2020).

4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée aux risques associés à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des titres achetés dans le cadre de conventions de revente, des avances aux membres de Paiements Canada, des placements, des actifs visés par les conventions d'indemnisation liées aux dérivés, et des prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2020. Pour la majeure partie de l'exercice, elle était aussi exposée au risque de crédit par le biais de la garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV). Le 30 août 2021, le système de traitement des paiements de grande valeur (Lynx) a été mis en place dans le cadre du projet de modernisation des paiements de Paiements Canada.

Concentration du risque de crédit

Les placements de la Banque représentent 92 % de la valeur comptable du total de son actif (72 % au 31 décembre 2020).

Ils présentent un faible risque de crédit, puisque la plupart des titres détenus sont des engagements directs du gouvernement du Canada, sont entièrement garantis par ce dernier, ou font l'objet de conventions prévoyant que le gouvernement fédéral indemniserait la Banque de toute perte de crédit. Le gouvernement du Canada a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente représentent 6 % de la valeur comptable du total de son actif (28 % au 31 décembre 2020). Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs détenus en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. Les actifs donnés en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture.

Au	30 septembre 2021		31 décembre 2020	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	798,8	2,5	4 154,0	2,5
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	3 023,3	9,7	27 855,5	17,1
Titres émis par une municipalité	-	-	218,7	0,2
Titres d'autres émetteurs du secteur public	-	-	1 282,3	0,8
Titres de créance de sociétés	21 178,2	67,8	113 969,2	69,9
Titres adossés à des actifs	6 237,1	20,0	15 473,6	9,5
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	31 237,4	100,0	162 953,3	100,0
Valeur comptable des titres garantis	29 604,2		155 317,6	
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		105,5		104,9

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Les changements relatifs à l'exposition au risque de marché survenus depuis le 31 décembre 2020 sont détaillés ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts du gouvernement du Canada, les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts, ainsi que sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	2021	2020
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	122,9 / (122,9)	162,4 / (162,4)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	572,9 / (572,9)	312,2 / (312,2)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	17,7 / (17,7)	14,3 / (14,3)
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel	8,2 / (8,2)	0,5 / (0,5)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Ce risque n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total. La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI, qui sont libellées en droits de tirage spéciaux.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

À la suite de la mise en œuvre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada, du Programme d'achat d'obligations de sociétés et du Programme d'achat d'obligations provinciales, au deuxième trimestre de 2020, la Banque a commencé à détenir des titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, s'exposant ainsi aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque subit des pertes par rapport à leur coût amorti. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres (note 3). Les gains sont remis au gouvernement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de passifs payables à vue, la Banque peut éteindre l'obligation de plusieurs façons, y compris par la vente de placements très liquides. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada. En plus des passifs comptabilisés, la Banque était exposée au risque de liquidité par le biais de la garantie relative au STPGV, comme il est

mentionné dans les états financiers de l'institution pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, mais ce n'est plus le cas avec Lynx.

La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

Au 30 septembre 2021	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères						
	7,3	-	-	-	-	7,3
Prêts et créances						
	-	6 130,8	23 085,2	440,3	-	29 656,3
Placements						
Bons du trésor du gouvernement du Canada						
	-	2 570,0	1 494,0	-	-	4 064,0
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti						
	-	2 239,9	17 611,7	66 405,4	51 943,0	138 200,0
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net						
	-	5 620,0	39 039,7	171 927,9	110 233,7	326 821,3
Obligations à rendement réel						
	-	399,1	49,3	394,1	4 334,1	5 176,6
Obligations hypothécaires du Canada						
	-	102,8	407,2	5 190,3	4 302,6	10 002,9
Obligations provinciales						
	-	1 066,1	3 777,2	7 529,7	6 077,2	18 450,2
Obligations de sociétés						
	-	8,2	16,6	155,2	-	180,0
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires						
	-	108,5	-	-	-	108,5
Actions de la BRI*						
	481,8	-	-	-	-	481,8
	489,1	18 245,4	85 480,9	252 042,9	176 890,6	533 148,9
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation						
	111 850,4	-	-	-	-	111 850,4
Dépôts						
Gouvernement du Canada						
	60 631,4	-	-	-	-	60 631,4
Membres de Paiements Canada						
	-	285 387,6	-	-	-	285 387,6
Autres dépôts						
	9 718,9	-	-	-	-	9 718,9
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat						
	-	27 503,1	-	-	-	27 503,1
Autres passifs financiers						
	-	749,6	-	-	-	749,6
	182 200,7	313 640,3	-	-	-	495 841,0
Écart de financement net	(181 711,6)	(295 394,9)	85 480,9	252 042,9	176 890,6	37 307,9

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus et remboursés à l'échéance. Au 30 septembre 2021, la Banque n'avait aucun flux de trésorerie contractuel associé à ces conventions.

Le tableau qui suit compare l'analyse des échéances au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères						
	6,5	-	-	-	-	6,5
Prêts et créances	-	42 138,9	91 526,4	21 965,3	-	155 630,6
Placements						
Bons du trésor du gouvernement du Canada	-	15 260,0	37 235,0	-	-	52 495,0
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	5 474,3	10 074,6	60 494,8	43 066,4	119 110,1
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	6 174,8	18 390,4	121 042,7	64 648,6	210 256,5
Obligations à rendement réel	-	-	406,2	244,7	2 687,2	3 338,1
Obligations hypothécaires du Canada	-	32,3	207,9	5 182,9	4 717,1	10 140,2
Obligations provinciales	-	90,6	2 361,7	7 723,3	5 398,1	15 573,7
Obligations de sociétés	-	28,3	34,5	120,9	-	183,7
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	1 207,7	2 139,8	-	-	3 347,5
Actions de la BRI*	486,1	-	-	-	-	486,1
	492,6	70 406,9	162 376,5	216 774,6	120 517,4	570 568,0
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	106 925,0	-	-	-	-	106 925,0
Dépôts						
Gouvernement du Canada	80 559,0	-	-	-	-	80 559,0
Membres de Paiements Canada	-	345 664,3	-	-	-	345 664,3
Autres dépôts	9 877,2	-	-	-	-	9 877,2
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	3 000,8	-	-	-	3 000,8
Autres passifs financiers	-	705,0	-	-	-	705,0
	197 361,2	349 370,1	-	-	-	546 731,3
Écart de financement net	(196 868,6)	(278 963,2)	162 376,5	216 774,6	120 517,4	23 836,7

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

5. Immobilisations

Les immobilisations englobent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2019	824,6	170,3	55,4	1 050,3
Entrées	24,3	33,6	-	57,9
Sorties	(10,2)	(55,4)	(0,9)	(66,5)
Soldes au 31 décembre 2020	838,7	148,5	54,5	1 041,7
Entrées	8,0	28,2	0,1	36,3
Sorties	-	(1,0)	-	(1,0)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(5,9)	5,9	-	-
Soldes au 30 septembre 2021	840,8	181,6	54,6	1 077,0
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2019	(234,0)	(110,9)	(4,5)	(349,4)
Charge d'amortissement	(46,7)	(9,8)	(4,6)	(61,1)
Sorties	10,2	55,3	-	65,5
Soldes au 31 décembre 2020	(270,5)	(65,4)	(9,1)	(345,0)
Charge d'amortissement	(36,8)	(8,7)	(3,4)	(48,9)
Sorties	-	0,7	-	0,7
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	1,8	(1,8)	-	-
Soldes au 30 septembre 2021	(305,5)	(75,2)	(12,5)	(393,2)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2020	568,2	83,1	45,4	696,7
Soldes au 30 septembre 2021	535,3	106,4	42,1	683,8

Au 30 septembre 2021, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 21,7 et de 9,2 millions de dollars (11,4 et 8,6 millions de dollars du 31 décembre 2020).

6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, et tous les autres actifs, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Matériel lié aux billets de banque		12,9	14,8
Actif net au titre des prestations définies	9	132,3	-
Tous les autres éléments d'actif		29,4	26,7
Total des autres éléments d'actif		174,6	41,5

7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 40 631,4 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (60 559,0 et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2020).

Les autres dépôts se composent des dépôts d'institutions participantes aux infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant. Tous les soldes sont payables à vue.

8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent l'excédent à verser au receveur général du Canada, le passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Excédent à verser au receveur général du Canada		629,9	572,9
Passif net au titre des prestations définies	9		
Régimes de pension		75,3	283,8
Autres régimes		184,4	210,9
Obligations locatives		43,4	45,9
Tous les autres éléments de passif		76,3	86,2
Total des autres éléments de passif		1 009,3	1 199,7

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Excédent à verser (à recevoir) au début de la période	576,3	(21,2)	572,9	368,3
Excédent destiné au receveur général du Canada	678,6	572,1	2 179,9	1 225,9
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(625,0)	-	(2 122,9)	(1 043,3)
Excédent à verser à la fin de la période	629,9	550,9	629,9	550,9

9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
Solde d'ouverture au début de la période	(283,8)	(63,2)	(210,9)	(190,5)
Cotisations de la Banque	47,4	25,0	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(65,3)	(64,8)	(4,8)	(5,8)
Coût financier net	(6,7)	(4,6)	(4,1)	(6,3)
Frais d'administration	(2,5)	(2,9)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	6,6	9,7
Gains (pertes) de réévaluation	367,9	(173,3)	28,8	(18,0)
Solde de clôture à la fin de la période	57,0	(283,8)	(184,4)	(210,9)
Actif net au titre des prestations définies	132,3	-	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(75,3)	(283,8)	(184,4)	(210,9)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	57,0	(283,8)	(184,4)	(210,9)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif (passif) net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Juste valeur des actifs des régimes	2 309,3	2 200,5
Obligation au titre des prestations définies	(2 252,3)	(2 484,3)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	57,0	(283,8)

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Charges				
Régimes de pension	27,9	20,9	74,5	53,9
Autres régimes	2,9	3,1	8,0	9,6
Total des charges au titre des régimes	30,8	24,0	82,5	63,5

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	13,5	9,0	47,3	15,9
Cotisations des employés	5,2	5,0	17,3	15,8
Total des cotisations	18,7	14,0	64,6	31,7

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Au	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	3,30 %	2,60 %
Autres régimes	2,60 % – 3,50 %	1,90 – 2,70 %

Durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la Banque a constaté des gains de réévaluation de 395,8 millions de dollars (pertes de réévaluation de 195,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). Ces gains découlent essentiellement de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

10. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Les capitaux propres de la Banque sont composés des éléments présentés ci-dessous :

Au	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve de réévaluation des placements	443,8	448,1
Réserve pour gains actuariels	16,3	-
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	590,1	578,1

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Le total de la réserve était de 443,8 millions de dollars au 30 septembre 2021 (448,1 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels a été créée en 2010 au moment de la transition aux IFRS. Elle sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition. La réserve pour gains actuariels avait un solde de 16,3 millions de dollars au 30 septembre 2021 (néant au 31 décembre 2020).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. L'évolution de l'excédent constaté à verser au receveur général est décrite à la note 8.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalent à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la Banque a libéré 379,5 millions de dollars des sommes retenues antérieurement (elle avait retenu 195,1 millions de dollars sur les sommes ayant fait l'objet d'une retenue antérieure au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). Au 30 septembre 2021, aucune somme retenue ne restait à verser (379,5 millions de dollars au 31 décembre 2020).

11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, elle maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

En outre, la Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.